Image not found or type unknown

Récupérations de jour fériés imposé dans le planning

Par **marguerite saez**, le **22/04/2017** à **16:24**

bonjour,
je suis ash de nuit en E.H.P.A.D à temps plein, j'ai des récupérations de jours fériés.
mon employeur m'impose c'est jours de récupérations, quand çà l'arrange.

aujourd'dhui il m'impose une récup sur un jour férié alors que je ne le souhaite pas.vu que je ne pourrais pas prétendre à ma prime de jour férié .
je lui ai bien sur exprimé mon mécontentement, mais il n'entends rien, et dit que c'est comme çà et pas autrement.

mon employeur a t' il le droit de m'imposer de prendre ces jours de récup quand bon lui semble et sans mon accord.
merci de me répondre

Par **P.M.**, le **22/04/2017** à **16:38**

Bonjour,
Il faudrait que vous précisiez si vous êtes sous statut de droit public ou sous contrat de droit privé et que vous explicitiez ce que vous entendez par récupération de jour férié...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés